

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 13 mars 2019 à 14 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
Me Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**CE-2019-0419 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour la mise à jour et le soutien technique - Dexero FD, PDI et GAO (VQ-46406) - AP2019-114 (CT-2413656) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjudgé à *Dexero inc.*, pour la mise à jour et le soutien technique - Dexero FD, PDI et GAO (VQ-46406), du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021, pour une somme de 123 000 \$, excluant les taxes, conformément à son offre de service du 28 janvier 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0420** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* ainsi qu'à même le budget de fonctionnement en paiement comptant d'immobilisations pour des travaux de compétence d'agglomération - **IN2019-009** (CT-IN2019-009) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés ou annulés admissibles au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* selon la répartition présentée à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation de 1 000 000 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence d'agglomération, pour des travaux d'entretien sur les voies publiques visées par le *Programme de réfection des infrastructures de surface 2019* et le *Programme d'entretien des chaussées 2019*;
- 3° l'appropriation, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, de 1 850 000 \$, pour des travaux de pavage du *Programme d'entretien des chaussées 2019*, sur des chaussées de compétence d'agglomération.

---

**CE-2019-0421** Envoi d'une opinion en vertu des articles 180 et 194 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ chapitre O-9) – Redressement des limites territoriales des villes de Québec et de Lac-Delage - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'envoi d'une opinion en vertu des articles 180 et 194 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ chapitre O-9) – Redressement des limites territoriales des villes de Québec et de Lac-Delage - **PA2019-037** (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner une opinion favorable au projet de redressement des limites territoriales des villes de Québec et de Lac-Delage soumis par le sous-ministre, monsieur Marc Croteau, le 6 février 2019, conformément aux articles 180 et 194 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'envoi d'une opinion favorable au projet de redressement des limites territoriales des villes de Québec et de Lac-Delage soumis par le sous-ministre, monsieur Marc Croteau, le 6 février 2019, conformément aux articles 180 et 194 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

---

**CE-2019-0422 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, relative à la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées - TE2019-003 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, concernant la fourniture de services en matière de réception et de traitement des boues d'installations septiques et des fosses scellées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0423 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Sherbrooke, relative à la gestion et à l'utilisation du système RH-PAIE - TI2019-002 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Sherbrooke, relative à la gestion et à l'utilisation du système RH-PAIE, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0424 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat concernant la fourniture de services municipaux découlant de l'inclusion de terrains à la réserve et les modalités afférentes - PA2019-008 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat concernant la fourniture de services municipaux découlant de l'inclusion des lots 1 398 273, 1 398 375 et 4 520 669 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, à la réserve et les modalités afférentes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'autorisation préalable du gouvernement du Québec;
  - 2° de demander au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret d'autorisation relatif à ladite entente, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30).
- 
-

**CE-2019-0425 Appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* ainsi qu'à même le budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations, pour des travaux de compétence de proximité - IN2019-008 (CT-IN2019-008) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à des projets terminés ou annulés admissibles au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, selon la répartition présentée à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier 500 000 \$ à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence de proximité, afin de réaliser des travaux d'entretien sur les voies publiques visées par le *Programme de réfection des infrastructures de surface 2019* et le *Programme d'entretien des chaussées 2019*;
- 3° d'approprier, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations de proximité, un montant de 950 000 \$ à la réalisation de travaux de pavage du *Programme d'entretien des chaussées 2019*, sur des chaussées de compétence de proximité.

---

**CE-2019-0426 Autorisation d'un appel de projets pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté, en mars 2019 - LS2019-062 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser un appel de projets pour la réalisation de places éphémères issues de la communauté, en mars 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'appel de projets joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0427 Adoption du *Règlement sur la prévention des incendies*, R.V.Q. 2241 - PI2018-010 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur la prévention des incendies*, R.V.Q. 2241.

---

**CE-2019-0428 Entente entre la Ville de Québec et *Inter-Cité Usinage inc.* relative à l'utilisation, comme dépôt à neige, du terrain de la *Carrière de Val-Bélair* sis sur la rue du Petit-Vallon, propriété de *Construction C.T. ltée* - **SC2019-001** (CT-2415799) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Inter-Cité Usinage inc.*, relative à l'utilisation, comme dépôt à neige, du terrain de la *Carrière de Val-Bélair* sis sur la rue du Petit-Vallon, propriété de *Construction C.T. ltée*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0429 Modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Robert Pigeon (ID. 141957) à titre de directeur du Service de police - **RH2019-170** (CT-RH2019-170) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la modification du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Robert Pigeon (ID. 141957), directeur du Service de police (D080 - poste no 31481), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0430 Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relative au projet de construction et d'aménagement d'un bassin de rétention à l'extrémité sud de la rue des Saulois (garage des travaux publics de La Haute-Saint-Charles), et pour la réhabilitation du site de l'édifice F.-X.-Drolet à convertir en cour municipale, rue du Prince-Édouard - **GI2019-003** (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser les ingénieurs et ingénieures du Service de la gestion des immeubles et membres en règle de *l'Ordre des ingénieurs du Québec*, à présenter, au nom de la Ville de Québec, pour approbation par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du gouvernement du Québec, les projets de construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales au sud-est de la rue des Saulois, et les travaux de réhabilitation du site de l'édifice F.-X.-Drolet, rue du Prince-Édouard.

---

**CE-2019-0431 Entente entre la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat, relative à l'inclusion de terrains à la réserve et les modalités afférentes - **PA2019-007** (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat, relative à l'inclusion des lots 1 398 273, 1 398 375 et 4 520 669 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, à la réserve et les modalités afférentes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'autorisation préalable du gouvernement du Québec;
- 2° de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à ladite entente, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30).
- 
- 

**CE-2019-0432 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement au 510, rue Delage - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 53009) - AP2019-053 (CT-2414728) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Constructions Jean-Paul Plamondon inc.*, le contrat pour le réaménagement au 510, rue Delage - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 299 658,64 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53009 et à sa soumission du 7 février 2019.

---

**CE-2019-0433 Adjudication d'un contrat pour des travaux de vidange des puisards - Lot 3 – Saison 2019 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 53242) - AP2019-067 (CT-2415368) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Sani-Orléans inc.*, le contrat relatif à des travaux de vidange des puisards - Lot 3 - Saison 2019 - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, de la date d'adjudication jusqu'au 30 septembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 53242 et au prix unitaire de sa soumission du 25 janvier 2019.

---

**CE-2019-0434 Adjudication d'un contrat pour la réfection du poste de pompage de la base de plein air de Sainte-Foy (PSP180721) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 53126) - AP2019-083 (CT-2415081) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Dalcon inc.*, le contrat pour la réfection du poste de pompage de la base de plein air de Sainte-Foy (PSP180721) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 490 972 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53126 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 février 2019.

---

**CE-2019-0435 Adjudication d'un contrat pour des travaux en ventilation, chauffage et climatisation dans divers points de services et usines du Service du traitement des eaux (Appel d'offres public 52961) - AP2019-085 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *W. Brindamour inc.*, le contrat pour des travaux de ventilation, chauffage et climatisation dans divers points de services et usines du Service du traitement des eaux, pour une période de 12 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 52961 et aux prix unitaires de sa soumission du 14 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0436 Adjudication d'un contrat pour la fourniture et la livraison de sulfate d'aluminium (ALUN) en vrac (Appel d'offres public 53285) - AP2019-096 (CT-2413992) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Produits Chimiques Chemtrade Canada ltée*, le contrat pour la fourniture et la livraison de sulfate d'aluminium (ALUN) en vrac, du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 28 février 2020, conformément à la demande publique de soumissions 53285 et au prix unitaire de sa soumission du 4 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0437 Renouvellement de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg (VQ-47085) Lots 2, 3 et 7 - AP2019-097 (CT-2414757, CT-2414867, CT-2414934) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjudgés aux firmes suivantes, relatifs à l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-47085 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes :

- Lots 2 et 3 : *GRH Entretien inc.*, pour les sommes de 111 620,80 \$ et 124 458,41 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 25 mars 2015;
  - Lot 7 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 139 179,60 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 23 mars 2015.
-

**CE-2019-0438 Renouvellement de contrats pour des travaux d'entretien des aménagements paysagers - 2019 (Appel d'offres VQ-48137) - AP2019-098 (CT-2410111, CT-2410117, CT-2410122, CT-2410130, CT-2410245, CT-2410254, CT-2410256, CT-2410257, CT-2410261, CT-2410265, CT-2410266) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, le renouvellement des contrats pour leurs lots respectifs, pour des travaux d'entretien des aménagements paysagers, du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 48137 et aux prix unitaires pour chacun des lots :

- Lot 1 : *Paysagiste Idée Concept inc.*, pour une somme de 207 791,93 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 15 février 2016;
- Lots 2, 8, 9 et 10 : *Marcoux et Miville inc.*, pour des sommes de 193 093,16 \$, 154 505,58 \$, 133 901,87 \$ et 105 261,73 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 9 février 2016;
- Lot 3 : *Entretiens David Gosselin inc.*, pour une somme de 160 876,30 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 16 février 2016;
- Lots 5, 12 et 13 : *Concept Design Paysagiste inc.*, pour des sommes de 134 214,90 \$, 102 075,18 \$ et 109 094,26 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 12 février 2016;
- Lot 11 : *Les Entreprises MRA Paysagistes inc.*, pour une somme de 94 792,58 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 17 février 2016;
- Lot 15 : *Gestion Vert-Sol-Eau inc.*, pour une somme de 174 100 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 16 février 2016.

---

**CE-2019-0439 Renouvellement d'un contrat de services professionnels - Programme d'aide aux employés, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 (VQ-47771) - AP2019-104 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour les services professionnels - *Programme d'aide aux employés*, adjugé à *Groupe Renaud & Ass. inc.*, en vertu de la résolution CA-2015-0438 du 4 novembre 2015, et cédé au *Groupe Pro Santé inc.*, en vertu de la résolution CE-2015-2330 du 16 décembre 2015, et cédé à *Morneau Shepell ltd*, en vertu de la résolution CE-2018-0601 du 28 mars 2018, pour une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions VQ-47771 et aux prix unitaires de sa soumission du 22 septembre 2015.



**CE-2019-0440** Renouvellement de contrats pour l'entretien sanitaire de divers bâtiments municipaux (VQ-47086) Lots 2, 9 et 13 - **AP2019-105** (CT-2415032, CT-2415194, CT-2415251) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, relatifs à l'entretien sanitaire de bâtiments municipaux, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-47086, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes :

- 1° Lot 2 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 117 087,84 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 9 mars 2015;
  - 2° Lots 9 et 13 : *GRH Entretien inc.*, pour des sommes de 329 939,76 \$ et 171 462,96 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 18 mars 2015.
- 

**CE-2019-0441** Ratification numéro 5 du mandat confié à *BCF s.e.n.c.r.l.* dans le dossier de la Cour supérieure 200-05-1690-096, litige *Les Édifices St-Georges et Daniel Boisvert contre la Ville de Québec* 07-102 (92) (Dossier 46880) - **AP2019-107** (CT-2414963) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ratifie le mandat confié par le Service des affaires juridiques à *BCF s.e.n.c.r.l.*, pour représenter la Ville de Québec dans le dossier de la Cour supérieure 200-05-1690-096, par lequel la Ville de Québec et l'Université Laval sont poursuivies par *Les Édifices St-Georges et Daniel Boisvert*, 07-102 (92);
  - 2° autorise une dépense supplémentaire de 100 000 \$, excluant les taxes, audit mandat.
- 

**CE-2019-0442** Avis de modification numéro 2 au contrat pour des travaux en électricité, instrumentation et contrôle - Incinérateur - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52471) - **AP2019-108** (CT-2410545) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 111 836 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Industro-Tech inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1632 du 23 août 2018, pour des travaux en électricité, instrumentation et contrôle - Incinérateur - Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0443 Adjudication d'un contrat de fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux (Appel d'offres public 53267) - AP2019-111 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Camax 2002 inc.*, le contrat de fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux, du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020, conformément à la demande publique de soumissions 53267 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0444 Adjudication d'un contrat pour l'ajout d'une aire de jeu - Aire de L'Islet-de-la-Montée - Lot 1 - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 53306) - AP2019-112 (CT-2415479) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Paysagiste Les Jardins d'Antoine inc.*, le contrat pour l'ajout d'une aire de jeu - Aire de L'Islet-de-la-Montée – Lot 1 – Arrondissement des Rivières, pour une somme de 125 147,24 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53306 et à sa soumission du 27 février 2019.

---

**CE-2019-0445 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture d'articles de sécurité (Appel d'offres public 51347) - AP2019-115 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat relatif à la fourniture d'articles de sécurité, adjugé à *Linde Canada Ltée*, du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges 51347 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 février 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0446 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Réfection des infrastructures souterraines 2019 - Lot 1 (Appel d'offres public 53239) - AP2019-117 (CT-2415485) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1<sup>o</sup> adjuge, à *Génio Experts-Conseils inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Réfection des infrastructures souterraines 2019 - Lot 1, pour une somme de 255 233 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53239 et à sa soumission du 20 février 2019;

2° autorise *Génio Experts-Conseils inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2019-0447 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture et livraison de vêtements pour les cols bleus - Lot 3 (VQ-48599) - AP2019-118 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjudgé à *Confian par P.S.B. Chaleurs inc.*, relatif à la fourniture et la livraison de vêtements pour les cols bleus de l'ensemble de la Ville, du 3 mai 2019 au 2 mai 2020, pour le lot 3, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-48599 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 mars 2017, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

---

**CE-2019-0448 Adoption du Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à l'autorisation d'une dépense pour constituer un stock de biens, d'équipements et de fournitures en inventaire, R.C.E.V.Q. 142 - AP2019-119 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte le *Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs relativement à l'autorisation d'une dépense pour constituer un stock de biens, d'équipements et de fournitures en inventaire, R.C.E.V.Q. 142.*

---

**CE-2019-0449 Aide financière, à titre d'assistance, afin de soutenir le développement d'activités structurantes intermédiaires dans les arrondissements et de bonifier l'offre d'animation urbaine sur le territoire de la ville de Québec - BE2019-016 (CT-2415320) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière pour une somme maximale de 50 500 \$, à titre d'assistance, pour des activités structurantes intermédiaires d'arrondissement afin de bonifier l'offre d'animation sur le territoire de la ville de Québec en 2019, aux organismes suivants :

- *Limoilou en vrac*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Le Vieux-Limoilou en fête!*, d'une somme de 10 000 \$;
- *Société de la rivière Saint-Charles*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival Vagues-en-ville*, d'une somme de 7 500 \$;

- *Concours de musique de la Capitale*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Concours de musique de la Capitale*, d'une somme de 6 000 \$;
  - *Société Arts et Culture de Cap-Rouge*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Festival DécouvrArts*, d'une somme de 12 000 \$;
  - *Corporation de loisir Notre-Dame-des-Laurentides*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête de quartier Notre-Dame-des-Laurentides*, d'une somme de 15 000 \$.
- 

**CE-2019-0450** Aide financière à trois bénéficiaires dans le cadre de l'*Entente de partenariat territorial* entre le *Conseil des arts et des lettres du Québec*, le *Conseil de la culture de la région de Québec* et la Ville de Québec - **CU2019-026** (CT-2415778) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière de 20 000 \$, dans le cadre de l'*Entente de partenariat territorial* entre le *Conseil des arts et des lettres du Québec*, le *Conseil de la culture de la région de Québec* et la Ville de Québec, aux bénéficiaires suivants :

- *Danse K par K* : 4 000 \$;
  - Monsieur Olivier Higgins : 8 500 \$;
  - Madame Gabrielle G. Bélanger : 7 500 \$.
- 

**CE-2019-0451** Affectation au domaine privé de la Ville et vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 477 696 du cadastre du Québec - Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de trottoir en faveur de la Ville sur une partie du lot 1 477 697 du cadastre du Québec - Ouverture de la rue Saint-Vallier Est, située sur une partie du lot 1 477 696 du même cadastre - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2019-053** (CT-2412571) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° affecte au domaine privé de la Ville une partie du lot 1 477 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 40,6 mètres carrés, tel qu'illustré au plan projet d'implantation joint à l'offre d'achat jointe en annexe 3 au sommaire décisionnel;
- 2° vend un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 1 477 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 40,6 mètres carrés, à *Les Lofts d'Omer inc.*, pour une somme approximative de 28 643 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe en annexe 3 au sommaire décisionnel, et dont, entre autres, une servitude de non-construction, dont les termes sont édictés à la clause 7.1. de ladite offre d'achat;
- 3° autorise, conditionnellement à la vente d'une partie du lot 1 477 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, l'établissement

d'une servitude réelle et perpétuelle de trottoir et de passage en faveur de la Ville, pour une somme de 11 895 \$, plus les taxes applicables, sur une partie du lot 1 477 697 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 46,6 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au consentement à l'établissement d'une servitude joint en annexe 4 au sommaire décisionnel;

- 4° conditionnellement à la vente d'une partie du lot 1 477 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, ordonne l'ouverture d'une partie de l'emprise de la rue Saint-Vallier Est sur la partie résiduelle de ce lot, d'une superficie approximative de 331,4 mètres carrés;
- 5° autorise l'affectation de la totalité du produit de la vente, soit une somme de 28 643 \$, plus les taxes applicables, au fonds réservé aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

---

**CE-2019-0452 Subventions aux sociétés de développement commercial, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial - Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires - DE2019-069 (CT-DE2019-069) — (Ra-2111)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle quitte la séance à 15 h 02.

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse les subventions indiquées dans le tableau-synthèse à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel, à chacun des regroupements de gens d'affaires identifiés, conditionnellement au respect par ces derniers des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – Volet 1 : Soutien aux projets d'animation urbaine des regroupements de gens d'affaires et Volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires*;
- 2° approprie une somme maximale de 15 325 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan Commerce 2017-2020*.

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard revient à la séance. Il est 15 h 03.

**CE-2019-0453 Entente entre la Ville de Québec et la *Chambre de commerce et d'industrie de Québec*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Démarche de mobilisation : Québec, ville entrepreneuriale et innovante*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* - **DE2019-074** (CT-DE2019-074) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *Chambre de commerce et d'industrie de Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 116 \$, pour la réalisation du projet *Démarche de mobilisation : Québec, ville entrepreneuriale et innovante*, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 50 116 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.

---

**CE-2019-0454 Versement d'une aide financière à un organisme - **DG2019-014** (CT-2414135) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 500 \$ à la *Société Alzheimer de Québec*.

---

**CE-2019-0455 Subventions aux organismes *Centre multiethnique de Québec inc.* et *Voice of English-speaking Québec* pour la réalisation de projets en immigration - **LS2019-043** (CT-2410023) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions, pour la réalisation de projets en immigration, aux organismes suivants :

- *Centre multiethnique de Québec inc.* : 60 000 \$;
  - *Voice of English-speaking Québec* : 25 000 \$.
-

**CE-2019-0456** Avenant à l'entente de collaboration *Réalisation de l'enquête Origine-Destination de 2017 de la région Québec-Lévis*, entre la Ville de Québec, le gouvernement du Québec, *Le Réseau de transport de la Capitale*, la *Société de transport de Lévis*, la *Communauté métropolitaine de Québec* et la Ville de Lévis - **PA2019-018 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente de collaboration *Réalisation de l'Enquête Origine-Destination de 2017 de la région Québec-Lévis*, entre la Ville de Québec, le gouvernement du Québec, *Le Réseau de transport de la Capitale*, la *Société de transport de Lévis*, la *Communauté métropolitaine de Québec* et la Ville de Lévis, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume, autorise le directeur général, M. Luc Monty, à signer ledit avenant pour et au nom de la Ville.

---

**CE-2019-0457** Ordonnance numéro O-127 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel relativement à la rue Seigneuriale - Arrondissement de Beauport - **TM2019-029 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro O-127 du comité exécutif, concernant le stationnement sur la rue Seigneuriale, relative au Règlement R.V.Q. 2111 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0458** Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux de reconstruction de l'échangeur autoroute Henri IV (A-73) / rue Einstein, entre la rue Rideau et l'autoroute Charest (A-440) / Travaux nocturnes - **TM2019-039 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'échangeur autoroute Henri IV (A-73) / rue Einstein, entre la rue Rideau et l'autoroute Charest (A-440), jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0459** Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux de reconstruction de l'autoroute Henri IV (A-73), entre le boulevard Chauveau et la rue Michelet / Travaux nocturnes - **TM2019-040 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit dans le

cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Henri IV (A-73), entre le boulevard Chauveau et la rue Michelet, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0460 Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri IV (A-73) et le boulevard Masson / Travaux nocturnes - TM2019-041 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), entre l'autoroute Henri IV (A-73) et le boulevard Masson, jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0461 Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), au-dessus de la rue Labelle et du boulevard Raymond / Travaux nocturnes - TM2019-042 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance concernant le bruit dans le cadre des travaux de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40), au-dessus de la rue Labelle et du boulevard Raymond.

---

**CE-2019-0462 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 20 février 2019**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 20 février 2019, tel que rédigé.

---

**CE-2019-0463 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel du Service de la gestion des immeubles - RH2019-151 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-151 concernant la suspension sans solde d'une (1) journée de travail d'un employé manuel du Service de la gestion des immeubles;



- 2° demande au directeur du Service de la gestion des immeubles, monsieur Jean Rochette, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
- 

**CE-2019-0464** **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un policier du Service de police - RH2019-169 (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-169 concernant la suspension sans solde de quatre (4) jours de travail d'un policier du Service de police;
- 2° demande au directeur du Service de police, monsieur Robert Pigeon, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
- 

**CE-2019-0465** **Mutation de monsieur Alain Guérard (ID. 013478) au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - RH2019-172 (CT-RH2019-172) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur Alain Guérard (ID. 013478), employé permanent, au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263), classe 6 (poste no 42422), à la Section des opérations sur les voies de circulation de la Division du déneigement, du nettoyage et des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0466** **Mutation de monsieur Denis Grenier (ID. 013737) au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - RH2019-173 (CT-RH2019-173) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur Denis Grenier (ID. 013737), employé permanent, au poste de contremaître aqueduc, égout et voirie (D263),

classe 6 (poste no 42414), à la Section des opérations d'entretien des réseaux principaux de la Division de l'entretien préventif et de l'entretien des réseaux principaux des Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0467** Modification d'un poste de préposé aux demandes de permis et subvention, classe 4, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et déplacement de monsieur Robert Nadeau (ID. 013772) - **RH2019-177** (CT-RH2019-177) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de préposé aux demandes de permis et subvention (F519), classe 4 (poste no 42549), en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43741), à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
  - 2° déplace monsieur Robert Nadeau (ID. 013772), employé permanent, au poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43741), à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, avec effet le 17 mars 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2019-0468** Modification d'un poste de préposé aux demandes de permis et subvention, classe 4, en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité, classe 6, à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et déplacement de madame France Blouin (ID. 014511) - **RH2019-178** (CT-RH2019-178) — (Ra-2111)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de préposé aux demandes de permis et subvention (F519), classe 4 (poste no 42603), en un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43742), à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;

2° déplace madame France Blouin (ID. 014511), employée permanente, au poste de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43742), à la Section des permis pour des projets majeurs de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, avec effet le 17 mars 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0469 Contrat d'engagement liant la Ville de Québec et monsieur Louis–Marie Vachon (ID. 017270) à titre de chercheur auprès des juges de la cour municipale de la Ville de Québec - RH2019-185 (CT-RH2019-185) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Louis-Marie Vachon (ID. 017270) à titre de chercheur auprès des juges de la cour municipale de la Ville de Québec, pour la période s'étendant du 14 mars au 31 décembre 2019, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2019-0470 Transfert d'un poste de technicien du bâtiment et de la salubrité de la Section des permis résidentiels à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles et promotion de madame Vanessa Daigle (ID. 158618) - RH2019-194 (CT-RH2019-194) — (Ra-2111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de technicien du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 42607), de la Section des permis résidentiels à la Section des permis commerciaux et industriels (poste no 43748) de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles;
  - 2° promeut madame Vanessa Daigle (ID. 158618), employée régulière, à l'emploi de technicienne du bâtiment et de la salubrité (F727), classe 6 (poste no 43748), à la Section des permis commerciaux et industriels de la Division de la gestion du cadre bâti de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

La séance est levée à 15 h 15

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir